

DEMANDE D'ADMISSION EN SOINS PSYCHIATRIQUES À LA DEMANDE D'UN TIERS

La demande **manuscrite** doit comporter l'ensemble des informations suivantes et une **pièce d'identité de la personne** dont l'hospitalisation est demandée ainsi **qu'une pièce d'identité de la personne ayant formulé la demande** de soins doivent être présentées (accompagnées, le cas échéant, d'un extrait du jugement de mise sous tutelle ou curatelle).

Je soussigné(e) :

Nom :

Prénoms :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Domicile :

Téléphone :

Profession :

Agissant en qualité de :
(préciser le degré de parenté ou la nature des relations existant avant cette demande de soins avec la personne dont l'admission est demandée).

Demande au Directeur du Centre Hospitalier Théophile Roussel de bien vouloir hospitaliser en soins sans consentement et conformément à l'article 3212-1 ou L3212-3 du Code de la Santé Publique et en accord avec les conclusions médicales, l'admission en soins psychiatriques de : **(Formulation à recopier)**

.....
.....

Nom :

Prénoms :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Domicile :

Profession :

Fait à

Le ____ / ____ / ____

Signature du tiers demandeur

Pour une personne ne sachant ni lire ni écrire, la demande est reçue par le Maire, le Commissaire de police ou le Directeur d'établissement qui en donne acte (article R. 3212-1 du Code de la Santé Publique).

Doivent figurer la signature et qualité de la personne prenant acte de la demande ou de son délégataire.